



COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz
CONSEIL COMMUNAL

Le 11 décembre 2014

Préavis N° 18/2014 concernant le budget
2015 de la Communauté intercommunale
d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)

EXTRAIT

Du procès-verbal de la séance du Conseil communal de St-Légier - La Chiésaz du
8 décembre 2014 présidée par Monsieur Daniel Berner, Président.

Le Conseil communal de St-Légier-La Chiésaz,

vu le préavis N° 18/2014,

où le rapport de la commission chargée de son étude,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

a accepté à l'unanimité, les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- D'adopter le budget 2015 de la Communauté intercommunale d'équipement du Haut-Léman (CIEHL).

Ainsi délibéré et voté en séance du Conseil communal du 8 décembre 2014.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président

La secrétaire

Daniel Berner



Chantal Colagioia